



Toulouse le 23 novembre 2020

Objet : Actualités sociales

Le monde 14 novembre 2020

Une étude sur les données mobiles de 98 millions d'américains a été publiée mardi 10 novembre. Les données des téléphones portables anonymisées ont été récoltées entre le 1^{er} mars et le 1^{er} mai. L'étude suggère qu'un petit nombre de lieux publics favorise la majorité des infections Covid. Les déplacements du domicile vers différents lieux publics ont été retracés soit au total, 5,4 milliards d'heures de mobilités vers 553000 lieux publics (restaurants, lieux de culte, magasins, etc..) dans 57000 quartiers de dix des plus grandes villes américaines (Chicago, New York, San Francisco...). Le modèle réalisé prédit qu'un petit nombre de lieux publics, tels les restaurants fonctionnent à plein régime, rendent compte de la majorité des infections. A Chicago, par exemple, 10% des lieux publics visités expliquent 85% des infections. Les restaurants présentent un risque trois fois supérieur à celui de la seconde catégorie la plus à risque : le fitness. Si l'on restreint de 20% la capacité maximale des lieux publics, on fait chuter de 80% le nombre de nouvelles infections. Le modèle confirme que la pandémie est plus lourde dans les milieux défavorisés (moins de réduction des déplacements, fréquentation de lieux plus petits et plus visités). Cette étude a ses limites puisqu'elle ne prend pas en compte les enfants et les personnes âgées ainsi que les entreprises.

Le Monde 16 novembre 2020

La réforme sur la Santé au Travail avance. Un projet d'ANI (Accord National Interprofessionnel) a été élaboré : prévention des risques, gouvernance et financement du système, coordination avec la médecine de ville, etc.. Deux réunions sont programmées les 27 novembre et 2 décembre. En cas d'échec des discussions, une proposition de loi élaborée par Charlotte Lecocq pourrait voir le jour.

Le Sénat a amendé, samedi 14 novembre la PLFSS 2021 en proposant de repousser l'âge de départ à la retraite à 63 ans avec l'objectif « d'atteindre l'équilibre financier de l'ensemble des régimes de retraite en 2020 ».

AEF Info 17 novembre 2020

Le Sénat doit se prononcer sur le PLFSS 2021. Il a voté la mise en œuvre de la 5^{ème} Branche en modifiant l'article 16. Il a réaffirmé le rôle d'appui et d'accompagnement de la CNSA auprès des maisons départementales de l'autonomie et confirmé le rôle de partenaire de la CNSA et d'acteur de la 5^{ème} branche sur les territoires que joue le

réseau des caisses de MSA. Il a supprimé la demande d'habilitation à légiférer par ordonnance pour mettre en œuvre la création de la Branche Autonomie. Une conférence des financeurs devra être réunie le 21 avril 2021.

Lettre ESE 18 novembre 2020

Le Sénat a adopté le PLFSS 2021.

Lettre ESE 19 novembre 2020

La dépendance apparaît comme un sujet de préoccupation pour 53% des Français. 70% de la population est favorable à la mise en place d'un contrat dépendance, facultatif (pour 53%)